



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE avec les élus à l'issue de L'Assemblée Générale du SAMEDI 13 mars 2021 en présentiel à la maison de quartier et visioconférence :

- En présence de :** Franck RAYNAL Maire de Pessac. Conseiller métropolitain. Pascale Pavone 1ère adjointe au Maire; adjointe déléguée aux ressources humaines, à la mutualisation et à la modernisation du service public. Stéphane Mari Adjoint aux proximités, mobilités, sécurité et espaces publics. Conseiller métropolitain. Annie Ladiray Adjointe au Maire des quartiers Secteur 4. Jérémie Landreau Adjoint au Maire délégué à la transition écologique, la biodiversité, l'hygiène et la propreté. Benoît Rautureau Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et aux équipements publics. Conseiller métropolitain. Benoît Grange Adjoint au Maire délégué au sport. Catherine Dauny Adjointe au Maire déléguée à la Vie associative. François Sztark Adjoint délégué à la jeunesse, aux universités et aux relations internationales. Emmanuel Mages Adjoint au Maire délégué à la petite enfance, aux écoles et à la famille. Marc Gatti Adjoint au Maire délégué à l'économie et aux entreprises, à l'innovation, la recherche et l'opération campus. Fatima Bizine Adjointe au Maire des quartiers Secteur 2. Dominique Moussours-Eyrolles Adjoint au Maire des quartiers Secteur 3..Patrick Chavarot Conseiller municipal délégué à la vie associative et la sécurité. Ludovic Bideau Conseiller municipal délégué aux bâtiments publics et à l'énergie. Christian Chareyre Conseiller municipal, délégué à la voirie et aux espaces publics. Jean-Pierre Berthomieux Conseiller municipal, délégué à l'eau et assainissement, à Toctoucau. Laurent Desplat Conseiller municipal, délégué aux parcs, espaces verts et forestiers et à la préservation des espaces verts privés. Marie-Claire Karst Conseillère municipale déléguée à la petite enfance. Zeineb Lounici Conseillère municipale déléguée à la promotion de la santé et au logement. Conseillère métropolitaine.
- Des habitants de Magonty et les membres du Comité de quartier de Magonty.

Cette rencontre a été organisée pour répondre aux questions des habitants et du Comité de quartier.

URBANISME

Questions :

Qu'en est-il : du projet du terrain DESBON ? du projet du terrain du PACHA ? Pour quand le carrefour du Pacha ?

Réponse des élus

Terrain Desbons :

Le terrain a fait l'objet de déclaration d'intention d'aliéner par des promoteurs privés à des prix très élevés. Pour respecter au mieux l'estimation des Domaines la Mairie, puis une seconde fois Bordeaux Métropole ont fait jouer leur droit de préemption. Bordeaux Métropole est le propriétaire actuel du terrain.

Un cahier des charges (éco quartier) sera soumis aux promoteurs ; il va être établi par la Mairie en concertation avec le Comité de quartier et les habitants pour respecter les intérêts des riverains.

Aujourd'hui il n'y a pas d'évolution mais il n'y a pas d'urgence, la priorité est donnée à la concertation.

Le projet Chappement_a débuté en 2005, il prévoyait une ZAC de 785 logements. Les riverains ont fait une pétition et le projet a été revu à la baisse.

En définitive 300 logements respectant un plan guide général avec accord des aménageurs privés seront construits.



Terrain ex Pacha :

MAISOLIA et AQUITANIS, bailleurs sociaux, sont propriétaires mais il n'y a rien de concret pour l'instant.

Carrefour du Pacha :

Quatre projets ont été présentés mais seulement deux d'entre eux ont été retenus et seront discutés avec les partenaires et Cestas.

Il est question de ce carrefour depuis des décennies mais le département et Cestas reculent par rapport au financement ; Bordeaux Métropole financera

Le projet paraît prématuré pour certains compte-tenu du réaménagement du terrain du Pacha, mais le carrefour est dangereux et la sécurité nécessite de s'en occuper au plus vite.

Vu les études à mener (deux projets doivent être présentés pour faire le choix) le début des travaux débutera d'ici trois ou quatre ans.

Les constructions poussent comme des champignons sur Pessac mais les infrastructures suivent-elles ? Les médecins, dentistes qui ne prennent plus de nouveaux patients, Les places dans les écoles, Les places de parking : pour éviter les parkings sauvages, etc...

La mairie avance à un rythme maîtrisé permettant d'assurer les besoins en infrastructure

Le nombre des nouveaux logements autorisés a baissé de 20 % depuis les six dernières années.

27 classes ont été créées dans le précédent mandat. Il y avait 4 700 enfants à la rentrée de 2013, il y en a eu 5 600 à la rentrée de 2019 ; cette évolution est due au rajeunissement de la population depuis 20 ans ; actuellement la situation se stabilise.

Pour les nouvelles constructions le PLU prévoit un nombre de places de parking minimum par logement et préconise les parkings enterrés. Il est prévu un minimum de véhicules sur les espaces publics mais les nouvelles constructions doivent réserver des places de surface non attribuées pour les médecins, les aides aux personnes âgées, etc. De plus le stationnement rectiligne sera évité car il engendre des excès de vitesse.

CIRCULATION

Excès de vitesse : La mairie prévoit-elle des mesures pour stopper les excès de vitesse de plus en plus importants notamment entre le nouveau rond-point rue de la Princesse/rue de la Poudrière et l'entrée du lotissement « Les Domaniales du Golf » limité à 50 km/h ? Serait-il possible de faire un marquage au sol en forme de chicanes pour « casser » la ligne droite

Les flux sont liés aux heures de travail, ils sont importants le matin et le soir dans le sens inverse. Les chicanes ne sont pas adaptées si les gens ne se garent pas. Une action de prévention et de répression est sollicitée auprès de la police municipale.

La mairie prévoit-elle des mesures pour stopper le non-respect par les poids lourds de l'interdiction de circuler sur la rue de la Poudrière, et rue de la Princesse non appropriée à ces PL ?

Cette rue est utilisable par les poids lourds seulement en desserte locale, les poids lourds en transit ne doivent pas l'emprunter.

La fréquence des poids lourds est importante entre 5 heures et 7 heures du matin, en dehors des horaires de la police municipale qui travaille déjà jusqu'à 1 heure du matin. Une écluse écartée serait la meilleure solution. Cette solution est à étudier



La mairie prévoit- elle des mesures pour endiguer les excès de vitesse de plus en plus importants sur les grands axes du quartier ?

L'intervention de la police municipale semble la seule solution.

INCIVILITES

L'insécurité / les incivilités sont grandissantes sur Magonty

Sur PESSAC le quartier de Magonty est classé 4^{ème} dans le domaine de la petite délinquance La Mairie va renforcer la Police Municipale : les effectifs ont été multipliés par trois. Le recrutement va continuer dans les mois et années à venir.

Par ailleurs la Police Nationale a été réorganisée depuis le 1^{er} janvier, elle dispose d'un nombre plus important de personnel en tenue sur le terrain. Sa réactivité s'est accrue.

La Police Municipale et la Police Nationale entretiennent de bons rapports.

Où en est la vidéo protection ?

Un CSU « Centre de Supervision Urbaine » sera opérationnel dès le mois de septembre 2021.

Trafic de drogue (vente sans se cacher en toute impunité devant des mamans avec de jeunes enfants)

Coulée verte : le soir après 18 h réunion entre jeunes pour fumer des drogues, boire de l'alcool,

Canettes et bouteilles jetées dans les caniveaux ou trottoirs.

Abribus détruits et panneaux jetés dans les caniveaux ou trottoirs.

Magonty est un quartier de consommation qui attire des personnes des environs, tant dealers que consommateurs. La Police intervient régulièrement, mais il est difficile de réprimer les contrevenants faute de preuves.

Pour plus de réactivité les signalements doivent être faits à la Police Municipale 05 57 93 63 70.

En effet, la Police Nationale (le 17) a un périmètre plus important : elle intervient également sur Mérignac et Talence

Est-ce que des animateurs ou éducateurs de rue sont de nouveau actifs dans le quartier ?

Action Jeunesse propose une prévention spécialisée. Des animateurs interviennent dans les quartiers en fonction des besoins. Il n'y a pas de structure sur Magonty, la Mairie va faire remonter l'information.

La Participation citoyenne apporte-t-elle une aide efficace ?

Oui, la participation citoyenne donne des résultats positifs.



Non-respect des règles sanitaires

Malgré le couvre-feu les aires de jeu sont toujours remplies à 19 h au Bois du Bourgailh.

C'est aussi une incivilité qui va être signalée à la Police Municipale pour qu'elle fasse des contrôles ».

TRANSPORT

Est-il envisageable d'avoir :

Un transport à la demande pour les personnes âgées, excentrées ou à mobilité réduite ?

TBM a un service Mobibus destiné aux personnes à mobilité réduite sur Bordeaux Métropole. D'autre part Kéolis avait lancé une expérimentation de service à la demande appelé Kéop, à ce jour terminée, destinée à alimenter leurs propositions.

Est-il possible d'obtenir des transports en commun mieux adaptés aux besoins des habitants ?

Suggestions du demandeur : Avoir une liane 4 plus directe Toctoucau, Magonty 1 arrêt Pacha/Poudrière, Cap de Bos, l'Alouette vers Pessac centre puis Bordeaux.

Rabattement des usagers en minibus dans Magonty, un circuit comprenant Concordia, Les Domaniales, non desservis actuellement.

Le contrat de Kéolis expire en 2021 ; en effet la délégation de service public a une durée de dix ans. Les communes ont exprimé leurs besoins, un appel d'offres va être lancé et la Métropole fera le choix pour trouver la situation la mieux adaptée, Kéolis ne sera peut-être pas reconduit. Il faut noter que seulement le ¼ du prix du transport est assumé par l'utilisateur, les ¾ restants sont pris en charge par les impôts locaux.

Serait-il possible de prévoir une navette gratuite pour amener des personnes âgées au marché :

C'est la Métropole qui gère ce type de prestation.

Une station V'CUB ?

Les stations V'CUB sont moins utilisées (beaucoup d'anciens utilisateurs se sont équipés de vélos) la Métropole ne prévoit pas d'autres stations.

Une aire de co-voiturage sur le secteur de Magonty, porte d'entrée Sud-Ouest de notre ville et de Bordeaux Métropole. Ou un parc relais.

Il nous faut étudier cette question, sur la localisation ? le besoin ?...

VOIRIE

Certains arrêts de bus scolaires sont dépourvus de trottoirs,

Un état sur la localisation sera fait.



Pouvez-vous donner des informations sur l'aménagement de la Place de la Résistance et de la Rue de Romainville.

Les études seront réalisées en 2021 et les travaux sont planifiés sur 3 ans. Le projet représente un budget important : enfouissement des lignes électriques, réfection du réseau d'assainissement, prise en compte de la mobilité des piétons, voitures, vélos, installation des caméras de surveillance. Tous ces travaux et aménagements seront faits en collaboration avec le Comité de quartier et en concertation avec les riverains.

Informations sur les travaux :

Il est possible d'avoir des informations sur le site de la Mairie qui propose une rubrique « info travaux ».

Par ailleurs, la Mairie propose que les chantiers affichent un panneau indiquant l'objet des travaux, leur durée, le prix afin d'informer les habitants.

Le comité indique que l'on peut trouver les arrêtés municipaux des travaux du quartier sur le site du comité rubrique « publication »

Rue des Fauvettes / Rue du Merle

Une bonne partie de la circulation se détourne dans la rue des fauvettes et la rue du merle, car il n'y a aucun aménagement pour ralentir la vitesse : ces rues sont saturées, difficilement fréquentables par les piétons et les vélos et dangereuses car la vitesse est souvent excessive malgré l'installation d'un radar pédagogique. Or les enfants circulent à pied ou à vélo sur ces rues.

La population de la rue des Fauvettes a considérablement augmenté aussi, les riverains souhaitent qu'elle cesse d'être un chemin de passage pour devenir un espace utilisé par ses seuls habitants. Par ailleurs ils souhaiteraient être associés à un groupe de travail pour examiner les différentes solutions qui permettraient de limiter le danger.

Il est difficile de réserver une rue aux seuls riverains, nous sommes tous obligés de traverser des rues pour rejoindre les commerces ou notre travail.

Bassin de Romainville :

En périodes pluvieuses l'eau excédentaire du bassin est renvoyée vers le Peugeot grâce à une pompe. Est-il possible de relever le seuil pour garder l'eau plus longtemps dans le bassin sans impact négatif ?

La Mairie va examiner la faisabilité.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Est-il possible d'avoir une poubelle verte (tri sélectif) plus grande ?

La dotation pour chaque ménage se fait en fonction du nombre d'habitants au domicile. Il est possible d'appeler la Mairie pour l'attribution d'une plus grande poubelle qui sera fournie en fonction des disponibilités



LE BOIS DU BOURGAILH

Malgré un agrandissement du parking et donc du nombre de places de stationnement, il y a toujours des véhicules que se garent de part et d'autre des fossés rendant la circulation compliquée

La Police Municipale sera avisée et des contrôles seront assurés.

ENVIRONNEMENT

Lutte contre la prolifération des moustiques

La mairie a-t-elle envisagé une aide aux Pessacais pour lutter contre les moustiques ?

Il n'est pas permis de pulvériser des produits chimiques pour des raisons environnementales. Un service traite ce problème. Le numéro de téléphone sera donné au Comité de quartier qui le communiquera. Vous pourrez téléphoner pour demander un rendez-vous et un inspecteur viendra chez vous pour voir comment améliorer la situation.

Aménagement de bancs le long des sources du Peugeot, de toilettes sèches :

C'est le genre de demande qui peut être traitée au titre du budget participatif.

Pour information : le numéro 1 du magazine municipal OP présente un dossier sur le budget participatif.

Dossier suivi par Annie Ladiray (en attente de réponse)

relatif au Passage piéton qui relie la rue Bernard Blier au rond-point de Magonty :

Passage très emprunté par les Mamans et les enfants.

Axanis (propriétaire) serait prêt à céder les parcelles constituant ce chemin pour le franc symbolique.

Le dossier est en cours.

Fin du débat vers 17 h45 pour cause des contraintes sanitaires du Covid 19.

UN GRAND MERCI

• A M. le Maire et aux élus pour ce débat, aux habitants pour leur participation et leur soutien au Comité de quartier.